

ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE D'INTEGRATION DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES BILINGUES AU BURKINA FASO.

Zomenassir Armand BATIONO

*Institut des Sciences des Sociétés (INSS)/CNRST/Burkina Faso
zomenassir@yahoo.fr*

Résumé

Notre étude s'est consacrée à un problème qui se résume aux difficultés que rencontrent les écoles bilingues après leur création. En effet, de nombreuses écoles bilingues peinent à atteindre les résultats escomptés pour causes de plusieurs facteurs. Une enquête de terrain menée dans les écoles bilingues situées dans les villages de Lué et de Taré au Burkina Faso ainsi que des recueils d'opinions et une recherche documentaire ont permis de déceler les problèmes réels de ces structures d'enseignement et d'apprentissage. En termes de résultats, nous retenons que les écoles bilingues ont toujours du chemin à faire pour se faire intégrer dans la société. Parmi les obstacles évoqués, le manque de l'engagement politique de la part de l'Etat demeure la principale cause du recule de ces écoles. A ces obstacles, plusieurs acteurs ont tenu à proposer des solutions pour permettre à ces écoles de retrouver leurs lettres de noblesse.

Mots-clés : *politique linguistique, sociolinguistique scolaire, socio-didactique, ethnolinguistique*

Abstract

Our study was devoted to a problem which boils down to the difficulties encountered by bilingual schools after their creation. In fact, many bilingual schools are struggling to achieve the expected results due to several factors. a field survey carried out in schools bilinguals located in the villages of Lue and Tare in Burkina Faso as well as collections of opinions and documentary research have made it possible to identify the real problems of these teaching and learning structures. In terms of results, we retain that bilingual schools have still a long way to go to be integrated into society. Among the obstacles mentioned, the lack of political commitment from the state remains the main cause of the decline of these schools. To these obstacles, several actors wanted to propose solutions to enable these schools to regain their letters of nobility.

Keywords : *linguistic policy, school sociolinguistique, sociodidactic, ethnolinguistics*

Introduction

Au Burkina Faso, des efforts sont consentis pour faciliter la création des écoles bilingues. En effet, la création des écoles bilingues est conditionnée par une volonté des parents d'élèves. Le ministère vient par la suite appuyer cette volonté par la mise en œuvre d'une législation qui encadre cela. Aussi, il est connu que ces écoles fournissent généralement de très bons résultats par rapport aux écoles classiques qui sont d'émanation coloniale. Cependant, après leurs créations, de nombreux événements viennent perturber leurs intégrations dans le milieu scolaire. C'est le cas des écoles bilingues publiques de Lué et de Taré. A ce titre, un certain nombre d'interrogations se posent. Quelles sont les difficultés que traversent les écoles bilingues ? quelles sont les obstacles qui entravent leurs survies après leurs créations ? Pourquoi ces écoles doivent-elles toujours produire de bons résultats ? La réponse à cette problématique fonde les hypothèses ci-après :

- les écoles primaires bilingues publiques s'intègrent difficilement dans leurs milieux malgré les meilleurs résultats qu'elles engendrent ;
- à l'instar des autres écoles bilingues, celles de Taré et Lué ne sont pas suffisamment intégrées dans leurs villages respectifs ;
- l'absence de textes clairs au niveau institutionnel favorise le rejet des écoles bilingues même après leurs créations ;
- une politique linguistique claire pourrait favoriser l'acceptation des écoles bilingues.

Notre objectif est de faire une analyse des difficultés que rencontrent les écoles primaires bilingues après leur création et d'en proposer des solutions pour une bonne intégration de ces écoles dans leurs milieux. En effet, nous relevons que malgré la volonté de la population pour la création des écoles bilingues, des mésententes naissent et perdurent suite à l'absence de textes rigides qui encadre le système. C'est pourquoi, notre étude se propose de mettre à jours les problèmes pour inciter le politique à la prise de décisions conséquentes pour sauver les écoles bilingues. Les deux écoles de Taré et de Lué de la Circonscription éducative de Cassou nous serviront d'exemples tout au long de notre recherche. Ainsi, au regard de la complexité du problème, notre étude fait appel à un certain

nombre de théories qui sont : la sociolinguistique scolaire, la sociodidactique, la politique linguistique et l'ethnolinguistique.

Théorie de la sociolinguistique scolaire : Cette théorie nous permet de circonscrire notre domaine d'étude qui est le milieu scolaire avec tout ce que cela contient comme enjeux linguistiques et didactiques. Selon (Marcellesi 1985 :10), la sociolinguistique scolaire intervient sur le terrain de l'école, des synthèses indispensables à la recherche pédagogique sur l'interrelation verbale, les pratiques discursives en classe, les performances des enfants en relation avec leurs milieux familiaux/sociaux.

Théorie de la politique linguistique : Cette théorie permet d'attirer l'attention des décideurs politiques sur la responsabilité qui leur incombe dans le processus de l'amélioration du dispositif juridique en matière de valorisation et d'enseignement des langues nationales. Dans le contexte de notre travail, la notion de politique renvoie, à une entité supérieure, à des dirigeants, au système de pouvoir, aux réformes scolaires. D'après les travaux de (Calvet 1996 :11), la politique linguistique désigne : Un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre les langues (et la vie sociale, et planification linguistique, la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte. Pour l'auteur (op.cit, p.6) l'expression politique linguistique est un sous-champ de la sociolinguistique, notamment de la sociolinguistique appliquée à la gestion des langues. Dans la même veine, pour (Boyer 2010 :3), la notion de politique linguistique, appliquée en général à l'action d'un Etat, désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet Etat en matière de langue(s).

Théorie de la sociodidactique : L'utilité de cette théorie est de permettre une meilleure construction curriculaire. Cela passera nécessairement par l'identification des besoins langagiers des apprenants, des compétences communicatives qui leurs sont nécessaires et enfin par la détermination des choix curriculaires. Selon (Blanchet 2011 : 463)

L'approche sociodidactique se situe au croisement de la didactique des langues et de la sociolinguistique. Elle étudie en particulier l'apprentissage des langues comme une modalité d'appropriation non dissociée des acquisitions en contexte social et des contextes sociolinguistiques. Elle utilise des méthodes de recherche

sociolinguistique : observation participante, questionnaires et entretiens semi-directifs, biographies langagières, observation des pratiques sociales contextualisées

La théorie de l'ethnolinguistique : c'est une branche de la linguistique qui étudie les liens entre les langues et les cultures. L'ethnolinguistique prend comme objet d'étude la culture et la langue du groupe. La langue en discours, associée à l'observation ethnographique est la base même de l'ethnolinguistique. Selon (Pottier 1970 :1), l'ethnolinguistique sera l'étude du message linguistique en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication. En effet, la langue est étroitement liée à la culture. Elle est le lieu privilégié pour saisir la culture. Etant donnée que nous sommes dans le domaine des langues nationales, la théorie de l'ethnolinguistique nous sera utile car il y a nécessité d'étudier les relations entre langue, culture et société.

1. Méthodologie

Echantillonnage : Notre échantillonnage est de cent (100) personnes interrogées dans les deux villages de Taré et de Lué. Un questionnaire a été administré pour inviter les populations à se prononcer sur les deux écoles bilingues de la localité. Ce questionnaire a été adressé aux autorités coutumières, administratives, communales ainsi qu'aux acteurs de l'éducation. Le questionnaire se présente comme suit :

- 1- Quelle est la langue des autochtones ?
- 2- Quelle est la langue de la localité (langue parlée par la majorité) ?
- 3- Que pensez-vous du choix de la langue introduite dans votre école pour l'enseignement bilingue ?
- 4- Est-elle imposée ou est-ce un choix ?
- 5- Pourquoi votre langue n'est pas utilisée ?
- 6- Avez-vous été associés pour le choix de la langue à enseigner ?
- 7- Quel (s) avantage (s) vous avez à scolariser vos enfants dans cette langue ?

8- souhaitez-vous que l'on ramène ces écoles à l'ancien système ?
Pourquoi ?

Recherche documentaire : Cette activité a permis d'obtenir les résultats des écoles bilingues, de connaître l'histoire de leur création. Elle a aussi permis de déceler les obstacles qui entravent le bon fonctionnement de l'enseignement bilingue.

2. Résultats de l'enquête de terrain et de la recherche documentaire

2.1. Résultat de l'enquête de terrain : Ce résultat représente un résumé du questionnaire établi à cet effet. Il se présente comme suit

Quelle est la langue des autochtones ?

Au cours de l'enquête, 100% des personnes interrogées ont confirmé que la langue nationale des autochtones est le nuni. Ce qui rappelle que cette zone est historiquement occupée par des gourounsis. Selon (Malgoubri 2011 :21), la langue nuni est parlée par plus de 225 000 personnes dans les provinces du Ziro, de la Sissili et une partie du sud de la province du Sanguié.

Quelle est la langue de la localité (langue parlée par la majorité) ?

Pour la langue de la localité, 100% des enquêtés reconnaissent que la langue nationale mooré est parlée par la majorité de la population des deux villages. Aussi, bien qu'elle ne soit pas la langue des autochtones, cette langue permet de fédérer les autres groupes ethniques dans le village.

Que pensez-vous du choix de la langue introduite dans votre école pour l'enseignement bilingue ?

Sur cent (100) personnes interrogées, trente-cinq (35) enquêtés pensent que la langue nationale mooré introduite dans l'enseignement bilingue a été imposée. Ce qui donne un pourcentage de 35%. Par contre, cinquante-une (51) personnes soit un pourcentage de 51% estiment que l'introduction de cette langue est un choix qui s'est imposée au regard du nombre minoritaire des natifs et de la véhicularité de la langue nationale

mooré dans la localité. Une telle situation fait croire à une forme d'irrédentisme linguistique. Cependant, quatorze (14) personnes ont préférées s'abstenir de donner leur opinion sur une question très sensible liée aux langues. Ce qui donne un pourcentage de 14% d'abstention.

Cette position de minorité ethnique semble justifier l'instauration de la langue mooré dans le système éducatif en lieu et place de la langue nuni, car les activités socioéconomiques notamment la production céréalière, maraichère et l'élevage pratiqués dans les hameaux de culture ont occasionné un déplacement massif des populations vers ces villages.

Avez-vous été associés pour le choix de la langue à enseigner ?

56% des enquêtés estiment qu'ils n'ont pas été associés. Ils affirment que la sensibilisation n'a pas été faite de façon concertée. C'est plutôt le choix de certaines personnes qui s'est imposé. Des personnes qui ne sont pas natif du village.

Quel (s) avantage (s) vous avez à scolariser vos enfants dans cette langue ?

Les avantages sont multiples. Ce type d'enseignement permet au moins de valoriser une culture africaine. De plus, l'enseignement bilingue permet d'apprendre un métier au sortir de l'école. Il intègre le village par le biais de la participation des parents aux enseignements (conte, jardinage, théâtre). En résumé, nous remarquons que l'enseignement bilingue en lui-même ne pose pas de problème à la population, c'est plutôt la langue nationale utilisée que certaines personnes combattent.

Souhaitez-vous que l'on ramène ces écoles à l'ancien système ? Pourquoi ?

35% des enquêtés estiment qu'il faut revenir à l'ancien système. Pour eux, la langue d'enseignement n'est pas la langue des autochtones. Ce qui suppose une forme de colonisation endogène d'un groupe ethnique sur un autre. Cependant ; 65% pensent que le système doit rester en l'état au regard de ses résultats.

Avis des autorités sur la question : Pour les autorités communales de la mairie de Cassou dont relèvent les deux villages, on constate toujours

des résistances quant au choix de la langue introduite pour l'enseignement bilingue dans les villages de Lué et de Taré. Cela témoigne qu'il n'y a pas eu suffisamment de sensibilisation et d'informations convaincantes qui ont rassemblé les populations autour de la question. Aussi, il faut noter que dans le village de Lué, il n'y a que deux grandes familles nuni. C'est plutôt dans le village de Taré que les familles nuni sont un peu plus importantes en terme de nombre. Par ailleurs, la commune de Cassou compte aussi des centres d'alphabétisation en fulfuldé, en san, en nuni et en mooré. A bien analyser les propos des autorités communales, nous constatons que les populations nuni de ces deux villages subissent le phénomène du poids démographique. Les populations autochtones sont minoritaires. Ce qui a permis à la langue véhiculaire mooré de s'imposer dans la communication par le biais de sa dispersion géographique, de sa véhicularité. Toute chose qui offre une vitalité à cette langue nationale. Aussi, il faut dire que la zone subit une forte migration des populations à cause de la fertilité des sols.

De l'avis des autorités de la Circonscription d'éducation de base de Cassou dont relèvent les deux (02) écoles, les écoles de Lué et de Taré se portent bien. A la rentrée scolaire 2017-2018, l'école de Lué a enregistré un effectif de soixante-dix (70) élèves en classe de CP1. Aussi, cette école, de part ces bons résultats, a été sélectionnée au plan national pour l'expérimentation d'une nouvelle approche qualité dans le cadre de l'enseignement bilingue. Au plan national, cette réforme ne concerne que trente (30) écoles et dix-sept (17) Circonscriptions d'Education de Base (CEB). En ce qui concerne les conditions de la création d'une école bilingue, la Direction du Continuum de l'Education Multilingue (DCEM) indique que l'ouverture d'une école bilingue ou la transformation d'une école classique en école bilingue se fait toujours à la demande de la population à travers une correspondance adressée au ministre de l'éducation nationale de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales suivant voie hiérarchique. La demande rédigée doit comporter un certain nombre de mentions dont l'une des plus importantes est le choix de la langue par la communauté. Le dossier transmis est imputé à la DCEM pour étude et suite à donner. La DCEM n'entreprind pas de sortie dans des localités non demandeuses pour susciter des adhésions. Elle fait la mobilisation suite à la demande de la population qui participe par ailleurs à la gestion de l'école et à l'exécution de certaines parties du

programme qui sont entre autres l'enseignement des contes et proverbes dans les classes, l'enseignement de la culture locale et des travaux de production.

2.2. Résultats de la recherche documentaire

Cette activité a permis de relever que les écoles de Taré et de Lué sont situées dans la province du Ziro. Elles sont implantées dans les villages de Taré et de Lué et héritent de leur nom. Elles ont été créées respectivement le premier octobre 2002 et le quinze septembre 2005 sous le régime de l'enseignement classique c'est-à-dire du système éducatif d'émanation coloniale. Elles relèvent de la Circonscription d'Education de Base (CEB) du département de Cassou. La CEB de Cassou compte en tout vingt et une (21) écoles dont deux (02) écoles bilingues. C'est en 2009 que les deux écoles de Taré et Lué sont passées de l'enseignement classique en écoles bilingues mooré/français. Elles sont régulièrement fréquentées par la population alors que la langue des natifs est le noni. En 2018, les effectifs des écoles de Taré et Lué sont respectivement de deux cent huit (208) élèves et deux cent (200) élèves. Le taux de succès au CEP en 2018 est de 97% pour l'école de Taré et de 100% pour l'école de Lué (source : CEB de Cassou, 2018). En situation d'enseignement bilingue, la quête permanente de la performance est de rigueur. Pour que l'enseignement soit adapté, un certain nombre de mesures est prise : il s'agit de l'utilisation rationnelle de la langue maîtrisée par l'enfant comme ressource et support. Ensuite, il faut l'application correcte en mathématiques des techniques d'étude des nombres en croix puis des cases pour loger les nombres à effectuer aux cours des quatre opérations d'addition, de soustraction, de division et de multiplication. En outre, il y a la mise en œuvre de la technique et des mécanismes de transfert des acquis en langue 1 vers la langue 2. Aussi, il faut les mises en situations-problèmes motivantes, significatives tirées du milieu ainsi que l'exploitation de la production et de la culture nationale (chant, danse, activités pratiques, manuels divers) pour renforcer les acquisitions d'où l'implication effective des communautés dans les enseignements-apprentissages (contes et proverbes, production, culture).

Les obstacles et contraintes qui freinent le bon fonctionnement des écoles bilingues : Ils se résument essentiellement aux manques de ressources financières qui ne permet pas la prise en compte de tous les

encadreurs abritant des écoles bilingues dans leurs CEB lors des formations continues et des stages de recyclage. A cela, s'ajoute la mobilité du personnel formé, l'insuffisance/l'absence de suivi/évaluation, de matériels didactiques et pédagogiques. Enfin, il faut ajouter l'incapacité à intégrer dans le système toutes les écoles demandeuses à cause des contraintes budgétaires.

3. Discussions

100% des personnes interrogées reconnaissent en toute objectivité que le mooré est la langue de communication de la zone, car elle est parlée par la majeure partie de la population de ces deux (02) villages. Ce qui suppose qu'il se dégage un conflit linguistique interne dans lequel la langue nationale mooré s'est imposée de façon naturelle, toute chose qui pourrait justifier le choix de cette langue par la population pour l'enseignement bilingue dont l'objectif est de partir de la langue nationale maîtrisée par l'apprenant comme médium au côté du français. En dépit de ce problème endogène, d'autres obstacles majeurs menacent la survie des écoles bilingues. Il s'agit d'un manque de continuité dans la volonté politique et dans sa traduction opérationnelle, pour des raisons diverses, parmi lesquelles une très grande prudence face aux risques de réactions communautaristes ou encore un moindre intérêt des élites africaines « globalisées » pour la valorisation du patrimoine linguistique et culturel de leur pays. Ensuite, on relève la multiplicité des décisions à prendre : choix des langues, des variétés de langue, des niveaux d'introduction, des volumes respectifs des langues ainsi que des types d'utilisation (médium, matière, auxiliaire des apprentissages, langue culture). De plus, il y a la réticence d'une proportion des enseignants et de l'encadrement probablement influencés par l'école coloniale qui bannissait et sanctionnait l'usage des langues africaines dans la classe comme dans la cour de récréation ; en outre, maints pédagogues mettent en avant l'usage exclusif du français dans la logique de continuité éducative vers le secondaire ; les systèmes sommatifs d'évaluation des connaissances (à travers les compositions trimestrielles et les examens de fin de cycle) sélectionnent les meilleurs élèves et produisent à grande échelle de l'exclusion en cours de cycle primaire, rejetant massivement des cohortes d'enfants vers l'illettrisme ou l'analphabétisme. A cela s'ajoute l'insuffisance ou l'absence des dispositifs de formation initiale et continue

des instituteurs pour l'enseignement des langues nationales et l'éducation bilingue ainsi que l'insuffisance des travaux pédagogiques en didactique intégrée langue africaine/ langue française et la qualité souvent médiocre des supports didactiques pour l'enseignement bilingue (facteur aggravé par la faiblesse des éditeurs locaux en matière de manuel scolaires). En plus de cela, on note la diversité des modèles didactiques d'enseignement bilingue disponibles, qui place les décideurs devant la nécessité de choix pour lesquels ils n'ont pas toujours d'éléments suffisants. On relève un manque de communication autour des bénéfices possibles de l'enseignement bilingue qui se traduit par une réticence de certaines familles, qui aspirent pour leurs enfants à une promotion sociale et économique à travers l'enseignement précoce et exclusif du français, et pour lesquelles l'usage des langues africaines signifie éducation au rabais tant qu'elles n'ont pas été convaincues de l'efficacité des apprentissages en contexte bilingue. En revanche, on constate un manque de planification et de préparation technique, souvent faute de compétences ou de moyens techniques et financiers adaptés. Enfin, on assiste à la faiblesse du suivi et des expérimentations dans certains pays et l'insuffisance des dispositifs d'évaluations des apprentissages en langues nationales (qui ne sont pas encore pris en compte dans les examens de fin de primaire). (Ilboudo, 2010 : 16-17)

L'avis du citoyen sur les écoles bilingues : Selon une étude menée par (Nikiéma 2000 :130-131) sur la représentation des langues nationales au Burkina Faso, il ressort de ces opinions de certains citoyens que les langues nationales ne peuvent pas servir de médiums d'enseignement de disciplines telles que les mathématiques et les sciences. Elles ne permettraient pas l'accès aux connaissances scientifiques et aux techniques modernes. Aussi, l'utilisation des langues nationales gênera l'apprentissage ou la bonne maîtrise du français, d'autant plus que le temps consacré au français sera réduit. Pour eux, l'enseignement dans les langues nationales est un enseignement au rabais. De plus, le nombre élevé de langues nationales milite contre leur utilisation à l'école et, dans tous les cas, l'enseignement dans les langues nationales serait trop coûteux. ». C'est pourquoi, même si de nombreuses études à travers le monde, en Europe, aux États Unis, au Canada ont bien démontré que toute langue, pour peu qu'elle ait été correctement préparée, peut servir de

support efficace d'enseignement, le doute persiste et est renforcé par toutes sortes de préjugés en Afrique francophone particulièrement où la démonstration de cette efficacité des langues nationales doit (encore) être faite pour convaincre éventuellement éducateurs, académiciens, politiciens, sans compter les populations rurales qui pratiquent ces langues. »

L'avis des acteurs de l'éducation : En dépit de tous ces problèmes suscités, les acteurs de l'éducation pensent que d'autres facteurs freinent l'élan des écoles existantes. En effet, on assiste à un désintérêt des parents : le refus de certains parents d'élèves pour que leurs enfants apprennent une langue nationale. Ensuite, il ya une absence d'évaluation conséquente de l'enseignement bilingue et un manque de manuels scolaires. Aussi, on note des affectations arbitraires et par affinités de certains enseignants au détriment des plus expérimentés. Par conséquent, on assiste à un départ massif des enseignants formés. Par ailleurs, on relève une négligence des écoles bilingues : les enseignants sont laissés à eux-mêmes, pas de soutiens pédagogiques. Ce qui crée une démotivation générale. A cela, s'ajoute des infrastructures scolaires en mauvais état avec insuffisance de documents après le transfert (Insuffisance de matériel : manuel 1ère, 2ème et 3ème année bilingues). Enfin, on assiste à une mauvaise communication entre les responsables bilingues et les écoles bilingues d'où le refus de certains Chef de Circonscription d'Education de Base (CCEB) de viser les répartitions mensuelles des écoles bilingues, fautes de formations. Au regard de ce qui précède, quelles solutions pour sauver les écoles déjà établies ?

4. Solutions

Pour la bonne marche des écoles bilingues un certain nombre de stratégies non exhaustives sont à prendre en compte sur plusieurs plans :

❖ Au plan pédagogique :

Au plan pédagogique, il est nécessaire d'adapter les contenus au niveau des élèves et mettre en place un suivi régulier des enseignants en classe ainsi qu'une affectation des encadreurs formés pour l'encadrement. Aussi, il serait préférable d'ajouter à l'existant des matières d'enseignement en français dans les petites classes. Toutefois, il faut augmenter la durée de la formation (formation continue, recyclage) des

enseignants et encadreurs et mettre à la disposition des enseignants des fiches de préparations conséquentes et suffisantes.

❖ **Au plan matériel :**

Doter les écoles de fiches de leçons préparées, de manuels, de guides et de matériels de production et de culture. Cette dotation doit être suffisante avant le démarrage des cours.

❖ **Au plan organisationnel :**

Les acteurs pensent qu'il faut bien hiérarchiser la structure bilingue par exemple en déconcentrant les services (créer un service bilingue au niveau CEB). Aussi, il faut affecter les acteurs qu'il faut et non ceux qu'on veut en choisissant des maîtres bien formés sans complaisance. De plus, il est opportun d'organiser des concours d'excellence et créer des cadres d'échanges. Par ailleurs, il faudra évaluer au moins 3 disciplines en langue nationale au Certificat d'Etude Primaire et organiser des conférences pour les écoles bilingues.

❖ **Au plan administratif :**

A ce niveau, les acteurs souhaitent l'affectation à temps des enseignants et leur maintien pour au moins 5ans dans les écoles. Il faut aussi veiller à la formation d'encadreurs de proximité pour permettre le suivi des activités sur le terrain, ouvrir plus d'espaces d'éveil éducatifs (3E) et respecter l'âge requis au recrutement au cours préparatoire première années (CP1) (8 à 9 ans).

❖ **Au plan politique :**

Au plan politique, il est attendu un engagement politique réel de la part de l'Etat. Selon (Boyer 2010 :6),

Pour qu'une politique linguistique (comme toute politique publique : éducative, sanitaire, environnementale...) ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif et des dispositions : on passe à un autre niveau, celui de l'intervention concrète, et c'est alors qu'on peut parler de planification, ou d'aménagement ou de normalisation linguistiques.

En plus de cette définition, les acteurs éducatifs proposent de la part de l'Etat, un accompagnement motivé d'une volonté réelle. Ils exigent une implication réelle des acteurs politiques dans la promotion des écoles

bilingues : joindre l'acte à la parole. L'Etat doit être fidèle à sa promesse par exemple la prise en charge des formations des enseignants des écoles bilingues privées par l'Etat et écouter les partenaires pour une bonne harmonisation des formules. Au regard de l'importance du système, les acteurs pensent qu'il faudra penser à déconcentrer la gestion de l'enseignement bilingue pour tendre vers sa généralisation. Il faut aussi mener des sensibilisations sur le bien-fondé du système et amener le public à y adhérer.

Conclusion

En définitive, la problématique de l'intégration des écoles bilingues dans leurs sites demeure d'actualité. Les réalités que vivent les écoles bilingues de Taré et de Lué au Burkina Faso en sont une parfaite illustration. En effet, une étude conduite dans ces deux écoles ainsi que des recueils d'opinions et une recherche documentaire ont permis de déceler les problèmes réels de ces structures d'enseignement et d'apprentissage. Comme résultats obtenus, il ressort que les écoles bilingues produisent de bon résultat. Cependant, le choix de la langue nationale demeure la pomme de discorde. En effet, pour le cas spécifique des écoles de Taré et de Lué, 35% des enquêtés pensent que la langue nationale mooré introduite dans l'enseignement bilingue a été imposée, contre 51% qui estime que c'est un choix. Par ailleurs on retient que 14% s'abstiennent de se prononcer sur la question. Cette situation révèle que les écoles bilingues dans leur ensemble subissent les conséquences d'une absence de politique linguistique au plan national. Ce qui occasionne l'ouverture des portes à toutes les dérives sur l'enseignement des langues nationales, malgré les meilleurs résultats que véhiculent les écoles bilingues au plan national. Des obstacles majeurs se font sentir pour leur intégration réelle. Ces obstacles tournent autour des problèmes liés au choix de la langue nationale parmi les différents groupes ethniques en présence et du manque d'engagement de l'Etat sur la question. De ce qui précède, plusieurs acteurs ont tenu à proposer des solutions pour permettre à ces écoles de retrouver leur lettre de noblesses. Parmi ces solutions, nous retenons l'engagement politique de l'Etat. C'est engagement qui pourrait offrir une revalorisation des langues nationales et favoriser leur acceptation dans l'enseignement/apprentissage.

Références bibliographiques

Blanchet, Philippe et al. (2011), « Principes transversaux pour une socio-didactique dite 'de terrain' » dans Blanchet, Ph. et Chardenet, P. (Dir.), 2011, Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées. Montréal / Paris, Agence Universitaire de la Francophonie / Editions des Archives Contemporaines, p. 65-69.

Boyer Henri (1991) : *Langues en conflit. Etudes sociolinguistiques*, Paris, l'Harmattan.

Calvet Louis-Jean (1996). Les politiques linguistiques, Paris : PUF.

Ilboudo Paul Taryam (2005). *Éducation bilingue : un continuum éducatif comme alternative au système éducatif formel actuel au Burkina Faso*. Disponible sur : http://www.adeanet.org/pubadea/publications/pdf/interieur_11_burkina_fre.pdf consulté le 06/09/2017

Ilboudo, Paul Taryam (2006). « L'éducation bilingue : un continuum éducatif comme alternative au système éducatif de base formelle au Burkina Faso », *Synergies Afrique centrale et de l'ouest*, no 1, année 2006

Ilboudo Paul Taryam (2007). Intervention de Paul Taryam ILBOUDO, représentant de l'OSEO au Burkina Faso. Réseau Education Pour Tous en Afrique (REPTA), Un réseau pour inclure les exclus de l'éducation en Afrique, 2003-2007.

Ilboudo Paul Taryam (2009), « L'éducation bilingue au Burkina Faso : une formule alternative pour une éducation de base de qualité ». *La collection*, Expériences africaines-études de cas nationales, ADEA

La lettre circulaire n°2002-098 /MEBA/ SG/DGEB du 18 juin 2002 autorise les parents et les autorités locales qui le souhaitent à demander la transformation de leurs écoles classiques en écoles bilingues

Malgoubri Pierre (2011). *Recherches dialectologiques et dialectométriques nuni (une langue gurunsi du Burkina Faso)*. Copyright © 2011: Pierre Malgoubri. All rights reserved. 350p

Marcelleci Christiane et al (1985) « vers des pratiques pédagogiques plurinormalistes », *in repère* : pour la rénovation de l'enseignement du français N°67, Institut National de Recherche Pédagogique, PP. 1-3. Disponible sur : <http://www.ife.ens->

lyon.fr/publication/edition-electronique/reperes/ (consulté le 02 janvier 2021)

Nikiéma Norbert (2000) : « La scolarisation bilingue accélérée langue nationale-français comme alternative viable de l'éducation de base non formelle au Burkina Faso », Mélanges en l'honneur du professeur Coulibaly Bakary, *Cahiers du CERLESHS*, 2^e numéro spécial (NIKIEMA, Norbert, éd.), Université de Ouagadougou, pp. 123-156

Pottier Bernard (1970) *L'ethnolinguistique*. (Ed. Bernard Pottier). Langage, Paris, N°18, 130 p.